

Commission développement économique

La création d'entreprises dans le Pays de Brest : Quelle dynamique ?

Le Conseil de développement s'est saisi du thème « création d'entreprises dans le Pays de Brest. Quelle dynamique ? » en mars 2012. L'objectif était, au moment où les difficultés économiques se posent d'une manière générale, de faire le constat sur l'évolution des créations d'entreprises dans le territoire, d'analyser les forces et les faiblesses du dispositif d'accueil et d'aide aux porteurs de projets de créations de nouvelles activités.

Il a confié la réflexion à la commission de développement économique qui a organisé plusieurs réunions pour d'abord cerner la problématique, puis soumettre un certain nombre de réflexions constructives à l'adaptation du dispositif. Cette démarche ne s'est pas faite sans la consultation et la participation des représentants des différentes institutions concernées directement par cette question : Brest métropole océane, ADEUPa, Pôle emploi, Maison de l'emploi, Mission locale, Chambre de métiers et de l'Artisanat, Technopôle Brest Iroise, Université de Bretagne Occidentale, Plateforme d'initiative locale Pays de Brest, Oséo, BGE Finistère, Centre des Jeunes Dirigeants, et enfin la Chambre de Commerce et d'Industrie. La commission les remercie vivement d'avoir facilité et éclairé la réflexion.

Mars 2013

■ Cadrage méthodologique

La commission a, au préalable, relevé un certain nombre de données :

- > Une diversité des entreprises en terme de taille (grands groupes, PME, PTE, INFOREM – Diagnostic territorial – janvier 2012)
- > Un nombre relativement important de structures d'accueil et d'accompagnement à la création d'entreprises
- > Une fragilité au niveau de l'aide à la transmission
- > Un faible taux de création d'entreprise en Bretagne et en Finistère notamment.

Dans ce contexte, l'enjeu était de réfléchir aux moyens de dynamiser les créations d'entreprises, ou à tout le moins d'analyser le dispositif en place pour le compléter, car toute nouvelle création d'entreprise est aussi créatrice d'emplois dans le Pays de Brest.

Les difficultés économiques du moment, sur fond de crise, étaient également présentes à l'esprit et confirmées par les chiffres comparés d'une année sur l'autre au niveau du Pays de Brest (diminution d'activités dans certains secteurs : voir l'Observatoire de l'économie du Pays de Brest – lettre de l'ADEUPa novembre 2012).

Dès lors, il est apparu nécessaire à la commission de cadrer sa réflexion en s'interrogeant sur :

- > Les forces et les faiblesses des entreprises
- > Les activités couvertes sur le territoire et les activités inexistantes au regard de la situation dans d'autres territoires
- > Les activités émergentes, les activités nouvelles et a contrario les activités risquant de disparaître.

La commission faisait aussi le constat que les solutions ne peuvent pas être les mêmes pour toutes les entreprises : les différences sont telles, ne serait-ce que par la taille, la nature juridique, la fiscalité, le coût du travail, pour admettre que les modalités de création, l'aide et l'accompagnement à la création, sont adaptés à chacune des catégories d'entreprises considérées :

- > **Les entreprises technologiques porteuses d'un produit nécessitant la mise en œuvre de technologies relativement complexes.**

Elles peuvent émerger des laboratoires, des grandes écoles et des incubateurs gravitant autour d'un technopôle, la présence de grands groupes (Thalès, DCNS, Alcatel...) ; cette situation est comparable à celle des autres

La création d'entreprise dans le Pays de Brest :
Quelle dynamique ?

Mars 2013

métropoles où l'environnement universitaire et technologique permet de susciter et d'accompagner les porteurs de projets. Pour cette catégorie, le nombre de projets est faible au regard des capacités du territoire.

- > **Les entreprises que l'on peut qualifier de « classiques » composées d'artisans, de commerçants, d'entreprises de services se répartissent dans des domaines aussi différents que la métallurgie, l'électronique, le bâtiment, l'agricole, le commerce, les services...**

La diversité des secteurs peut poser un problème de lisibilité pour les porteurs de projets au niveau de la création et de l'accompagnement (intérêt du projet, faisabilité, financement...).

- > **Les entreprises individuelles ayant le statut auto-entrepreneurs qui a permis à un certain nombre de personnes sans emploi de retrouver une activité en bénéficiant d'une incitation fiscale significative, mais dont la situation reste précaire pour beaucoup (seul un quart dégage un revenu positif sur 3 ans et 90% ont un revenu inférieur au SMIC).**

Ce statut fait débat actuellement et s'il a eu un succès significatif, il ne saurait cependant cacher le faible développement d'entreprises présentant un réel potentiel de croissance.

La commission a également relevé que les créations concernent des entreprises de plus en plus petites. Sans doute la longueur, voire la complexité, des procédures administratives ne facilitent pas la réalisation des projets (voir d'autres pays).

- **Création d'entreprises : un dynamisme moindre en Bretagne et faible dans le Finistère et dans l'aire urbaine de Brest.**

Le taux de création d'entreprises par région en 2010 est de 16% pour la Bretagne contre 18% pour la France métropolitaine (source INSEE, répertoire Sirène).

Mais la situation est plus inquiétante pour le département du Finistère qui en 2011 se classe à la 83^{ème} position sur 96 départements au regard du taux de création d'entreprises :

- > Création d'entreprises : 4 861
- > Création auto-entreprises : 2 561
- > Nombre d'entreprises : 38 802
- > Taux de création : 12,5% (et 5,9% hors auto-entreprises)

La création d'entreprise dans le Pays de Brest :
Quelle dynamique ?

Mars 2013

- > Rang national : 83 (et 96 hors auto-entreprises)

Le taux de création d'entreprises dans la zone d'emploi de Brest était en 2011 de 13 %, pour une moyenne régionale de 13,4 % et une moyenne nationale de 15,6 %. Elle se situait en 220^{ème} position sur les 320 zones d'emploi françaises. Rennes et Nantes se situaient au niveau de la moyenne française. On peut citer d'autres villes : Mulhouse - Orléans- Reims (16,5 %), Caen (16,3 %), Dijon (15,1 %), Angers (15 %) (source : ADEUPa – création d'entreprises dans la zone d'emploi de Brest en 2011).

Le taux de création hors auto-entrepreneurs était de 6 % dans la zone de Brest (Bretagne : 6,6% ; France : 7,8 %). Elle occupait la 299^{ème} place sur les 320 zones d'emploi françaises (source : ADEUPa – création d'entreprises dans la zone d'emploi de Brest en 2011).

Les secteurs les plus dynamiques ont été le commerce de détail et les services aux entreprises, puis la construction (environ 60% des créations).

Si on la compare avec d'autres aires urbaines de même taille on constate qu'elle est surtout moins performante dans les secteurs de la construction et des services.

Il faut toutefois souligner que le taux de pérennité des entreprises en Bretagne est supérieur à la moyenne française – 2^{ème} région pour le meilleur taux de survie à 3 ans – (absence de données pour le département et infra). Cela laisse supposer que les projets concrétisés étaient de meilleure qualité.

Il convient enfin de noter qu'à propos de la transmission d'entreprises, si la pyramide des âges des entrepreneurs est proche de la moyenne nationale, plus de 800 entreprises dans le Pays de Brest ont un dirigeant de plus de 50 ans et comptent entre 5 et 199 salariés (15 000 emplois). Ce qui pose ici le problème d'aide et de soutien à la préparation de transmission de l'entreprise. Ceci devrait faire l'objet d'une étude spécifique et sort du champ de cette contribution.

La réflexion de la commission a porté sur les raisons d'une moindre performance apparente du Pays de Brest dans la création d'entreprises. Sans vouloir se focaliser sur la tradition et le passé, il a été évoqué les caractéristiques brestoises liées à l'État par le nombre important d'emplois publics civils et militaires. L'environnement économique industriel s'est longtemps limité à des entreprises sous-traitantes, sans produits propres, situation peu favorable à la créativité et à une prise de risque. Mais cette situation a bien évolué et en tout cas cette caractéristique est moins influente pour ce qui concerne les entreprises technologiques évoquées plus haut et les nouvelles générations d'étudiants issus des établissements d'enseignement supérieur brestois.

La création d'entreprise dans le Pays de Brest :
Quelle dynamique ?

Mars 2013

On constate que les créations concernent aujourd'hui des entreprises de petite taille : pour l'année 2011, 95% des créations sans salarié, et seules 15 créations avec plus de 9 salariés. Il convient aussi de noter le faible nombre d'entreprises de production.

■ Les propositions de la commission

Les échanges avec les représentants des institutions impliquées ont montré leur motivation pour accueillir et accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise. On a déjà signalé que les personnes et les institutions étaient nombreuses mais spécialisées selon l'origine et la nature des projets. De ce constat découle un certain nombre de préconisations.

> **Créer un schéma de développement économique au niveau du Pays dans lequel s'insère la prise en compte d'une dynamique de créations d'entreprises.**

La réflexion sur un tel schéma a déjà été initiée dans le cadre intercommunal du Pays de Lesneven - côte des légendes et du Pays de Landerneau-Daoulas. Elle permet :

- d'associer l'ensemble des institutions et des professionnels à l'élaboration du schéma,
- de définir les actions fortes au développement et à la création d'entreprises sur des données communes et objectives : situation par filières, passerelles possibles entre filières, mise en relation des entreprises nouvelles et anciennes, innovantes et traditionnelles...
- de prioriser les actions : aménagements locaux, transports, enseignement, recrutement, formation,... dans le but de concilier la recherche de compétitivité et l'aménagement du territoire.

> **Créer une gouvernance du réseau d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets.**

Sans aller jusqu'à proposer un guichet unique d'accueil en un lieu unique pour la prise en charge des dossiers, la commission préconise de formaliser un réseau entre les institutions concernées pour rendre plus lisible le dispositif existant. Elle insiste sur l'intérêt d'une coordination plus effective. L'objectif est de simplifier la démarche du porteur de projet qui peut être confronté à la dispersion des guichets existants.

En effet, si les structures d'accompagnement sont appréciées des porteurs de projets, des actions transversales de sensibilisation, de formation des porteurs

de projets, d'échanges de bonnes pratiques, de valorisation... pourraient contribuer à démultiplier leurs actions et à une meilleure mise en relation des porteurs de projets, quels qu'ils soient.

Pour créer une dynamique de ce réseau, un animateur en assurerait le pilotage. Il lui reviendrait de développer les actions dans le cadre du schéma de développement, d'initier les études de marchés, d'encourager et de valoriser les projets, de faire les liens du réseau au niveau d'une plateforme électronique à créer, de créer des événements, d'évaluer le dispositif... Il s'agit d'assurer une meilleure coordination entre l'ingénierie institutionnelle, comprenant aussi les structures éducatives et de formation, et la prise en compte des talents créatifs issus du terrain. Il s'agit aussi et surtout de valoriser les initiatives, de donner de la visibilité aux projets (et à leurs porteurs), de permettre à tout un chacun d'y accéder et ce quel que soit le type de projet et le territoire concerné du Pays de Brest.

La création d'une « maison de l'entrepreneuriat » est évoquée pour susciter puis accompagner les projets, en liaison avec Pôle emploi. Ce serait le lieu où pourrait s'afficher et faire valoir les activités porteuses, une porte d'entrée pour les créateurs potentiels (voir Saint-Brieuc).

> Informer, communiquer et animer dans le cadre du réseau

La commission considère que des actions dans ce domaine doivent être menées à plusieurs niveaux :

L'intérêt de sensibiliser très tôt sur la connaissance de l'entreprise, les filières, la création... (Collège, voire primaire). Ces actions doivent être coordonnées au niveau du réseau et l'ensemble des institutions doivent y participer.

L'Université et les grandes écoles ont également un rôle important à ce niveau et le lien avec le réseau doit être fort. Des enseignements, des stages (niveau licence), une sensibilisation massive existent, une formation des élèves ingénieurs au management, des parrainages avec les entreprises peuvent être mis en place. L'enjeu ici est de fédérer les initiatives locales pour les démultiplier (à titre d'exemple, un module de formation à la création par trimestre universitaire, hébergé chaque trimestre par une des institutions d'enseignement supérieur et de recherche différent) et donnant lieu à une « reconnaissance de compétences » (Université des Talents, « Haut conseil de l'Innovation en Pays de Brest » ?).

Mais il convient aussi de créer une véritable « culture entreprise » par la création de diplômes spécifiques (DU), par une plus grande participation de professeurs associés (problème budgétaire ?), par la valorisation des initiatives des étudiants (ex : associations, délégations...), par la motivation des professeurs à la création d'entreprise (valorisation de leur recherche).

L'incitation à l'entrepreneuriat dès les études supérieures permettrait à la fois de susciter des vocations et de répondre à la difficulté qu'ont les jeunes créateurs à recruter de jeunes diplômés.

La création d'évènements (du type journées de la science), forums, ateliers avec les porteurs de projets et consultants, concours (exemples : « Espoirs de l'économie » organisé par la CCI, association MaCréa, association Open Factory à Vannes...) afin de stimuler les vocations et les gisements de créativité qui existent dans tous les domaines : la semaine (le mois) de la création d'entreprise dans le Pays de Brest ?

La création d'un « label », d'une « marque » au niveau du Pays de Brest permettant de faire la promotion du territoire et d'inciter les créations d'entreprises dans les différentes filières existantes et quels que soient les types d'activités et de porteurs de projets.

> Développer la formation au recrutement

Une enquête menée auprès d'une centaine d'entreprises en 2009 a montré un certain nombre de difficultés pour les porteurs de projets, quelque soit le secteur, à formaliser les besoins et les démarches, en particulier en ressources humaines : définition des besoins en personnel et du niveau de qualification (fiche de poste), modalités de recrutement (conduite d'entretiens), formalisation du contrat de travail...

Cette problématique se retrouve aussi au niveau de la transmission de l'entreprise qui suppose une bonne préparation pour garantir la pérennité de l'entreprise.

Il conviendrait de mettre en place des formations mutualisées à la création et à la transmission d'entreprises, ce qui devrait être facilité par l'existence d'une gouvernance du réseau.

> Aider au financement des projets

Le problème de financement est aujourd'hui crucial et les banques se montrent réticentes à la prise de risque : nombre de projets sont écartés pour un retour sur investissement qui est estimé insuffisamment rapide. Oséo qui intervient dans la garantie et le prêt à l'innovation et la croissance (40% concernent les créations, 60% les transmissions) ne se positionne qu'après un prêt bancaire obtenu.

Une participation effective des banques au réseau, l'harmonisation des politiques d'aides publiques, la création de la banque publique d'investissement qui sera sans doute plus tournée vers les PME, devraient renforcer la lisibilité et l'aide financière aux nouveaux entrepreneurs.

> Conclusion

La commission avait bien conscience tout au long de sa réflexion de ne pas pouvoir apporter toutes les solutions à une question aussi complexe ; mais sa préoccupation a toujours été, au regard de la situation qui lui a été décrite, de faire des propositions adaptées et réalisables à condition que les nombreux intervenants dans l'aide à la création d'entreprises aient la même volonté de créer un véritable réseau avec une gouvernance forte.

Chaque structure de soutien et d'accompagnement à la création d'entreprise fonctionne : comment animer et fédérer pour passer à une nouvelle phase ? Les collectivités locales ont un rôle primordial dans le développement de la créativité et de l'innovation au niveau du territoire ; elles doivent agir dans le but d'organiser un environnement favorable à ce développement.

La construction d'un « Schéma de Développement Économique », à l'échelle du Pays de Brest, s'appuyant sur les initiatives des communautés, et intégrant le potentiel des filières existantes ou émergentes constituerait une marque de fabrique du Pays de Brest pour dynamiser la création d'entreprises dans le Pays.